

HAVRE, le 1^{er}. Mai 1820.

M

LA Société que j'avais contractée avec Mr. DUBOIS FILS, de Nantes, se trouvant dissoute, ainsi que vous l'annonce la Circulaire d'autre part, j'ai l'honneur de vous informer, qu'à dater de ce jour, je continuerai le même genre d'Affaires en mon seul et privé nom.

Par suite de mes arrangemens avec Mr. DUBOIS FILS, qui me laisse les Fonds qu'il avait dans mon précédent Etablissement, mes Capitaux ne subiront aucune diminution.

Je réclame la continuation de votre confiance, et

J'ai l'honneur de vous saluer,

Mr. Chevrement